





11 MAI 2021

Dossier de presse

Mobilité Solidaire, autonomie et lien social :

Le réseau GIHP offre des véhicules adaptés PMR aux associations locales porteuses de projets de mobilité

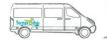






















Sommaire du dossier

- 1. Descriptif du projet Transport solidaire
- 2. Présentation du Réseau GIHP
- 3. Présentation de SYNERGIHP
- 4. Contacts GIHP et SYNERGIHP

















1. Présentation du projet

un Véhicule Adapté pour le Transport Solidaire!



Les projets de « Transport Solidaire » développés sur un territoire rurbain ou rural cherchent à résoudre un problème de mobilité/déplacement de personnes ne pouvant accéder pour diverses raisons, (physique, cognitive, financière) aux transports publics ou privés existants.

Faute de véhicule adapté les personnes en situation de handicap étaient exclues de ces actions, notamment celles se déplaçant en fauteuil.

Le Réseau GIHP a confié au fonds de dotation AMIS le soin de doter de véhicules adaptés et reconditionnés par SYNERGIHP les associations porteuses de ces projets.

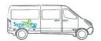
Le fonds de dotation AMIS intervient en tant que co-financeur, aux cotés d'une collectivité locale ou territoriale.

Plus largement, AMIS interviendra sur les actions qui adapteront l'environnement aux différences inhérentes à chaque personne, pour favoriser leur autonomie.

Il sera également attentif aux projets portant sur un habiter inclusif, sur la mobilité solidaire et sur un juste accompagnement adapté à chacun.

D'autre part, il sera observateur des réalisations, tant publiques que privées, qui concourent à l'atteinte de ces objectifs et en assurera la mise en valeur et la critique constructive.

















2. Présentation du réseau GIHP



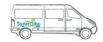
Depuis bientôt 60 ans, le GIHP met en œuvre des actions et des moyens pour permettre à toutes les personnes dont les différences sont ignorées de faire le choix de vivre en toute autonomie dans la cité :

- Du déplacement des étudiants pour accompagner l'accès à l'université en 1964
- ➤ A la reconnaissance d'Utilité Publique en 1969
- ➤ A une approche de l'habiter en toute autonomie, chez soi dans sa cité, dès 1980 associée à un accompagnement de qualité et à l'usage des aides techniques pour favoriser cette indispensable autonomie
- ➤ A la création de SYNERGIHP en mai 2000, aujourd'hui le 1er réseau de transport adapté de l'Economie Sociale et Solidaire
- ➤ A la création en avril 2021 du FONDS DE DOTATION AMIS pour appuyer les actions locales qui adaptent l'environnement aux différences inhérentes à chaque personne, favorisant leur inclusion dans la société. Un habiter inclusif, une mobilité solidaire, un juste accompagnement adapté à chacun













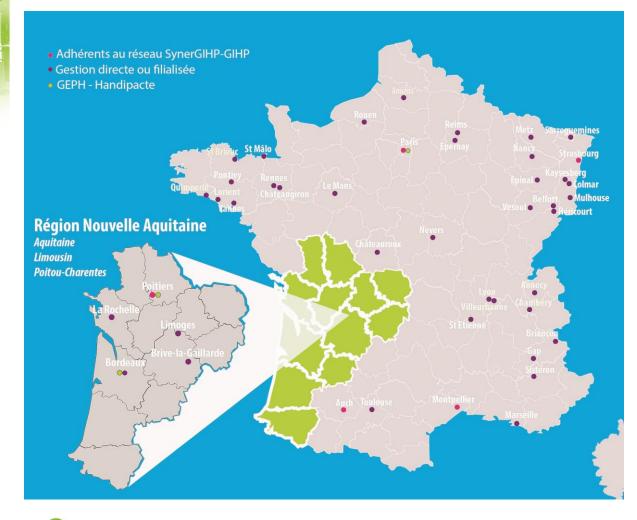




2. Présentation du réseau GIHP

Aujourd'hui, **les associations du réseau**, outre leurs activités de défense des droits des personnes en situation de handicap, développent des services à la personne, des services d'auxiliaire de vie .

Elles **contribuent à faciliter** l'accès à l'éducation, aux études, à la formation, à l'emploi, au transport, à la mobilité, à la vie à domicile, au logement, aux loisirs, au sport, à la culture et à **l'engagement dans une vie intégrée dans la cité.**



















3. Présentation de SYNERGIHP



SYNERGIHP est le **1**^{er} **réseau national de transport adapté** issu de **l'Economie sociale et solidaire**, fondé par les associations du GIHP. Fort de cet héritage historique, SYNERGIHP œuvre au quotidien pour améliorer l'autonomie de milliers de personnes en France.

L'histoire de SYNERGIHP débute en 1964.

Le GIHP, Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées, est alors créé par un groupe d'étudiants en situation de handicap. Au fil des années, les services de transports adaptés initialement conçus pour que les étudiants puissent se rendre à l'Université, sont étendus à toute la population en situation de handicap.

Dès la naissance du GIHP national au début des années 70, le groupement milite avec force pour la mise en place d'un véritable service adapté de porte à porte financé par les collectivités locales. Il obtient cette reconnaissance suite à la loi de 1975. Le GIHP est alors considéré comme le spécialiste du transport adapté en France.

C'est ainsi qu'en mai 2000, la société SYNERGIHP, à capital 100% associatifs, est créée pour l'activité dédiée au transport adapté. Pour les équipes SYNERGIHP, cette appartenance historique marque un véritable engagement et une vocation.

















3. Présentation de SYNERGIHP



C'est à partir de ce mandat fondateur que se définit la Raison d'être de SYNERGIHP :

« Apporter des solutions efficaces aux difficultés de déplacement causées par le handicap et la dépendance.

Développer, avec ses parties prenantes, une création de valeurs utiles à la mobilité comme élément essentiel de l'autonomie et du lien social »

Transport des personnes en ESMS, transport à la demande, transport scolaire, mais aussi aménagement et location de véhicules adaptés : notre savoir-faire historique apporte des réponses concrètes aux difficultés du quotidien des personnes à mobilité réduite.





















3. Présentation de SYNERGIHP

SYNERGIHP: des filiales et agences locales pour assurer réactivité et proximité, partout en France. Plus d'informations sur www.synergihp.fr et www.synergihp-vehicules.fr

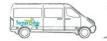




1400 véhicules

















4. Contacts

CONTACTS GIHP:

Jean-Luc Charlot jl.charlot@gihpnational.org 07 49 23 29 60

CONTACTS AMIS:

Alain Ribager <u>fondsamis@gmail.com</u> 06 79 52 76 51

CONTACTS SYNERGIHP:

Marie Leroy

Marie.leroy@synergihp.fr

07 60 65 39 30













